

Concours 2010

**Capitale française
de la biodiversité**

.....
Invitation
Lancement officiel
.....

Mercredi 20 janvier 2010

19h - 21h
.....

Maison de la Recherche
54, rue de Varenne
75007 Paris
.....

www.natureparif.fr



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

Promouvoir la biodiversité en ville



Promouvoir la biodiversité en ville

Aujourd'hui les collectivités locales s'engagent dans la préservation de la biodiversité par la prise en compte de la nature dans les politiques d'urbanisme, par la gestion différenciée des espaces verts, par la végétalisation des berges des fleuves et des rivières ou par la restauration des habitats.


Quelle ville sera « Capitale française de la biodiversité » ?

En France, Natureparif organise un concours destiné aux communes. Il a pour objectif d'élire la « Capitale française de la biodiversité » et de récompenser les villes les plus actives, celles qui auront fait le pari de protéger leur patrimoine naturel aussi bien que leur patrimoine bâti.

Grâce à ce concours, les communes pourront poursuivre la sensibilisation des citoyens au respect de la nature, veiller à la formation des élus et des personnels communaux.

La présence d'espaces naturels au cœur des villes influe sur la qualité de vie et la santé des citoyens. La biodiversité conditionne de nombreux services écologiques : approvisionnement en eau, alimentation, matériaux de construction, mais aussi proximité avec la nature indispensable au bien-être. L'homme, partie intégrante de cet écosystème urbain, dépend de la disponibilité et du maintien de ces services. Il est de notre responsabilité de laisser cet héritage aux générations futures.






Natureparif est heureux de vous inviter
au lancement officiel du concours

« Capitale française de la biodiversité »

En présence de

- + Erik Orsenna, parrain de l'opération,
 - + Jean-Vincent Placé, président de Natureparif,
 - + Julia Marton-Lefèvre, directrice générale de l'UICN,
 - + Jacques Pelissard, président de l'AMF,
 - + Laurent Stefanini, ambassadeur délégué à l'environnement,
 - + Ladislav Miko, Commission européenne, directeur de la protection des espaces naturels,
 - + Ahmed Djoghlaïf, secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique
- 

**mercredi 20 janvier 2010
de 19h à 21h**

Maison de la Recherche

54, rue de Varenne

75007 Paris

Cocktail dinatoire

Merci de confirmer votre présence :
marjorie.milles@natureparif.fr | 01 75 77 78 99





Partenaires du projet



Afin d'attirer l'attention et de mieux préserver la biodiversité au niveau mondial, les Nations Unies ont proclamé l'année 2010 « Année internationale de la diversité biologique ». La Commission européenne, à travers le programme Life +, soutient le concours de la « Capitale de la biodiversité » en Allemagne, en Slovaquie, en Espagne, en France et en Hongrie pour promouvoir cet objectif.

un événement co-organisé par



sous le haut patronage de



avec le soutien de



avec le partenariat de

avec le soutien technique de



le centre de ressources du développement territorial



avec le soutien de la presse



2010 Année Internationale de la Diversité Biologique

Natureparif Agence régionale pour la nature et la biodiversité en Île-de-France

84, rue de Grenelle - 75007 Paris
Tél. 01 75 77 79 00
contact@natureparif.fr



Ce concours est soutenu par Life, un programme de l'Union Européenne. Depuis 1992, Life a co-financé environ 2 750 projets, contribuant d'environ 1,35 milliards d'euros à la protection de l'environnement.